



I'ASTRAKAN

PAS DE PITIE POUR LES AGNEAUX !

Revue bi-trimestrielle de l'Ordre Souverain de la Calotte

janvier 1998 n° 2

Bureau de dépôt: Louvain-La-Neuve

Editeur responsable: Christophe Colin chaussée d'Enghien, 34 7060 Soignies

Et voilà, vous avez l'immense privilège de recevoir l'Astrakan, la très illustre revue de l'OSC... qui n'en est qu'à son deuxième numéro. Remerçons tout d'abord toutes les personnes qui nous ont encouragés depuis la passation de pouvoir pour le nouvel élan déjà redonner à la vieille Dame, avec la participation de tous, nous ferons de grandes choses.

Nous n'étions malheureusement pas nombreux lors de la première réunion du 12 décembre, mais de très bonnes idées ont germé dans la conversation. A savoir : un grandiose Bal, l'organisation de bars de la calotte avec produits régionaux dans les différents sites, une après-midi patinage,...

A cette occasion, vous avez été plusieurs à nous demander l'insertion d'une rubrique historique concernant le folklore dans l'Astrakan. Alors rien que pour vous dans ce numéro, le compte-rendu d'un des plus beaux canulars étudiantin : « le faux procès Dumas », monté par l'équipe rédactionnelle de « l'Avant Garde », célèbre journal étudiantin de Louvain.

Les événements, se sont déroulés dans les années vingt, et nous sont conté par Léon Degrelle alors jeune étudiant, qui allait devenir par la suite la grosse merde fasciste que l'on connaît. Les éditions Rex appartenaient alors au clergé et n'étaient que de la propagande catholique du meilleur goût

(ndlr.: Beurk !).

Et pour la petite histoire, un autre animateur du journal et copain de Léon à l'époque n'était autre que le (futur) Comte William Ugeux qui lui allait devenir un héros de la résistance.

Comme quoi....



CONVOCAATION

La prochaine réunion se tiendra le mercredi 18 février 1998 après la naissance de notre bien-aimé sauveur Jésus-Christ en la salle néogothique du Cercle Pharma à Louvain-en-Woluwe. Les festivités commenceront à vingt heures tapantes. L'invitation n'est valable que pour trois personnes par association !
Grand concours de guindailles ponctué par une chasse au steak à la soirée Mémé.

DE LA COTISATION & DES FINANCES

La cotisation annuelle par Directeur est fixée à 2500 bef à verser rapidement sur le compte n° **310-1231175-40**. De plus, dorénavant chaque personne présente à une activité sera invitée à participer à l'impôt sur la bière à concurrence de 200 bef. Pour rappel, si on en vient à de tels extrêmes, c'est parce que certaines associations du Directoire traînent de lourdes dettes depuis le Centième.

Toujours disponible à la boutique : le pin's du centenaire reprenant les couleurs nationales à 100 bef, le boîtier collector comprenant les trois pin's fond de calotte pour la très modique somme de 300 bef et last but not least la splendide commémo du Centième pour le montant dérisoire de 200 bef.

DES ACTIVITES à gauche et à droite

- du lundi 4 au jeudi 12 février : neuvaine de la Bière des Moines au CAU (facultés St.-Louis).
- vendredi 13 février : banquet et bal du KMKS.
- samedi 22 février : banquet des Moines Pervers.
- samedi 28 février : banquet de l'Ordre de Vulcain.
- samedi 18 avril : rallye touristique du Volant Pervers.
- samedi 25 avril : rallye touristique du LSO.
- dimanche 26 avril : banquet du Phileas.
- samedi 24 octobre : banquet de l'ANLO.

Pour que l'ASTRAKAN survive, nous avons besoin de vos articles, vos dessins, des dates de toutes vos activités et surtout de vos encouragements... Envoyer vos idées, remarques, suggestions et autres au secrétaire, merci !
Recevez l'Astrakan à domicile pour la modique somme de 200 bef l'an.

— Léon DEGRELLE —

LES GRANDES FARCES DE LOUVAIN

Dessins de Guibert Gérard



— Editions REX —

IV

LE PROCÈS DUMAS- « AVANT - GARDE »

La Barbe ensanglantée

AINSI était intitulé le « grand roman d'aventures académiques en vingt épisodes, authentique, véridique et réel » dont nous venions, à la rentrée d'octobre 1928, d'entamer la publication dans *l'Avant-Garde*.

C'était d'une loufoquerie insensée. Le procureur du roi, le commissaire de police, la sémillante Madame Machin, M. Herriot et des professeurs distingués

G. F. 3.

66

se voyaient mêlés à des incidents aussi bouffons que dramatiques. En dernière nouvelle (Ch. VI) ils se promenaient en grande pompe, à la lueur d'un cierge, dans les égouts de la ville et venaient d'y découvrir une voiture motrice des tramways, l'abondante chevelure de Charles le Chauve, le crâne de Darius à 27 ans puis le crâne du même à 68!

Le malheur, c'est que ces révélations passionnantes étaient tombées à plat dans notre public. On les trouvait idiotes. Et la *Barbe ensanglantée* risquait de devenir la barbe tout court!

Un coup d'éclat s'imposait pour ranimer l'attention. Mais lequel?

Lorsqu'il s'était agi de donner un père au feuilleton susdit, nous n'avions rien trouvé de mieux que de mettre la signature: Alexandre Dumas. Alexandre Dumas petit-fils, pour être plus précis.

Ce petit-fils allait nous sauver.

Si on imaginait une lettre de protes-

67

tation au nom des héritiers Dumas, proposa un des rédacteurs?

Aussitôt dit, aussitôt décidé. L'aventure commençait.

Maitre Torrès à l'œuvre

Un nom d'avocat célèbre nous vint à l'esprit: M^e Torrès. Notre imprimeur reçut la commande d'une feuille à entête: *Henri Torrès, avocat, rue de Carpentras, 35, Paris (X^{me}). Tél. Laborde 23-342*. Il n'y avait rien de vrai là-dedans. Le 23-342 n'existe même pas à Paris, pas plus que la rue de Carpentras! Mais ça faisait très bien en haut d'une feuille immaculée.

La machine tapota rapidement la semonce du maître parisien: elle ne manquait ni de vigueur, ni... d'imprévu.

Vos procédés, écrivait M^e Torrès, promu par nous avocat des Dumas, sont incompréhensibles de la part d'étudiants catholiques. Sous prétexte de « rigoler » et de « zwanzet » comme

vous dites dans votre jargon belge, vous portez atteinte à la propriété littéraire



qui, ainsi que toute propriété, est protégée par les lois de votre Eglise comme par celles de l'Etat.

Au bas de votre prose grossière, vous

avez osé imprimer le nom de Dumas. Est-ce là inconscience, gaminerie de jeunes gens en mal de copie? nous voudrions le croire. Mais cela n'excuserait en rien votre insolence.

Nous pourrions nous retrancher dans notre dignité et mépriser votre affront, mais nous savons de quel crédit, injustifié sans doute, jouit l'« Avant-Garde » dans les milieux universitaires de Belgique — aussi avons-nous décidé de vous attirer en justice.

D'autre part, vous vous permettez de mettre en mauvaise posture, certaines personnes fort connues et universellement appréciées.

Le risque où nous nous trouvons d'être nous-mêmes attirés en justice par ces personnalités justifie encore notre action judiciaire. Vous vous en prenez à un procureur du Roi, à un commissaire de police, au prestige d'un ministre français, M. Herriot, à un savant distingué, M. Sibenaler, à des professeurs éminents tels que MM. Dabin et Scho-

là autrement compliqué: une assignation en bonne et due forme, faisant suite aux menaces de procès par lesquelles M^r Torrès avait clôturé son épître.

Les juristes de l'équipe se mirent à la besogne. Et à grand renfort de codes fut rédigé un projet mirobolant tout imprégné de majesté juridique.

Les requérants, une fournée de descendants Dumas, portaient des prénoms astronomiques: Léon-Alexandre, Thérèse-Jeanne, Auguste-Napoléon. La branche masculine était domiciliée pour la circonstance à Paris, boulevard de la République, 213, et la branche féminine à Angoulême, place Robespierre, 12. Ces messieurs Dumas et ces dames Plancheville, nées Dumas, ne nous traitaient pas de main morte; après des attendus écrasants et kilométriques, voici le sort qu'on réclamait pour nous du tribunal de Louvain:

S'y voir et entendre condamner à payer aux requérants un franc à titre de dommages et intérêts; entendre ordon-

ner que les cités seront tenus d'insérer le jugement à intervenir dans le corps du dit journal « L'Avant-Garde » et non parmi les réclames et les annonces; entendre autoriser les requérants à faire insérer le jugement à rendre dans un journal local au choix des requérants et aux frais des cités, lesquels frais récupérables sur simple quittance postale.

Mais le tout était de rendre authentique ce document. Il fallait pour cela faire marcher la Justice. L'annuaire des téléphones nous fit découvrir dans une rue retirée un huissier nommé Van Vlasselaer (Jules) qui, notre flair nous le disait, devait être doux, bonasse et sans méfiance. Notre camarade Jean Carton de Wiart, prince de la blague estudiantine, se chargea d'aller lui débiter le boniment.

L'huissier

En conséquence, M. Van Vlasselaer reçut, le lendemain, la visite d'un élé-

kaert et jusqu'à une femme. Le fait que vous la désignez sous le nom équivoque de Madame Machin indique qu'il s'agit là d'une personne de haute qualité; il est significatif également de votre galanterie.

Bien que signées de M^r Torrès et dactylographiées sur papier à son nom, ces bouffonneries basilicales étaient un peu fortes pour être avalées telles quelles. D'autant plus que le poulet torrésiacque avait été daté du lendemain du jour où avait paru le numéro mettant en cause M. Dabin et Mme Machin: en vingt-quatre heures avoir reçu l'exemplaire, y avoir répondu, non sans avoir fait mener à Louvain une enquête serrée, pour savoir que M. Dabin est un professeur éminent et « M^{me} Machin » une personne de haute qualité, était un record dont on devait croire incapable M^r Torrès, en dépit des progrès du siècle!

L'assignation

Comme il est de tradition à l'Avant-Garde de bien faire les choses, on ima-



gina, pour renforcer la mystification, de fabriquer un second faux, mais celui-

gant monsieur qui portait un chapeau-boule et le nom de Verbist. Ce verbist se disait publiciste et ami de M^r Torrès. L'huissier, très honoré de la visite d'un client de ce calibre, le combla d'attentions. On discuta gravement des droits des Dumas, lésés par les petits morveux de l'Avant-Garde. On parla d'assignation. Comme par hasard, le nommé Verbist sortit de sa plantureuse serviette un projet impeccable, tapé à la machine. L'huissier — plus de doute possible — avait affaire à une sommité juridique. Il se confondit en salamalecs, refusa net toute provision.

On se quitta avec de tendres poignées de main. Le taxi s'éloigna, rideaux baissés. L'huissier rêva, la nuit entière, de l'éloquent M. Verbist. Le matin, il mit sa redingote, sa cravate des grandes fêtes, son petit melon, passa par le Tribunal, fit inscrire l'affaire, puis vint, rougissant et cérémonieux, remettre au secrétaire de l'Avant-Garde, notre ami

Robert du Bois, une assignation authentique avec cachet, signature, numéros de téléphone, de chèques-postaux et timbre fiscal de fr. 2,50.

Dans la chambre voisine, fou de bonheur, se vautre dans le plumard, se tordait M. Verbist, alias Jean Carton qui par la porte entrebaillée avait assisté à l'apothéose!

Le tour était joué. Nous avions le document, le journal pouvait paraître.

L'émotion dans le pays

Arborant un titre énorme, en rouge, donnant les photos de l'assignation et de la lettre de M^r Torrès, l'Avant-Garde, dès sa parution, fit passer tous ses lecteurs par des crises d'indignation et d'hilarité.

A Louvain, où on nous connaît, il n'était guère possible, malgré toute la mise en scène, de parvenir à mystifier les students sans un appui du dehors. Nous avions prévu le coup. Aussi les

cinquante premiers numéros avaient-ils été envoyés dare-dare, express, à tous les quotidiens belges. Une lettre déchirante y était jointe, implorant secours dans une circonstance qui mettait en jeu l'indépendance de la presse et le droit à l'humour.

D'un bout à l'autre du pays, dès réception de ce pli urgent, ce fut la levée des boucliers! Si on se mêle de censurer la presse estudiantine, s'écrie l'Express. La Gazette de Liège en appelait au Père Ubu. Le Soir, avec une impartialité et un sérieux désopilants, exposait les « rétroactes » comme il disait. L'Étoile Belge s'en référait, avec la gravité du Ministère public, à l'appréciation de la Justice! Dans Le Progrès, le Directeur lui-même, en deux colonnes indignées, défendait notre bon droit!

Il y avait bien eu quelques rédacteurs sceptiques: c'était tellement monumental... Ils avaient téléphoné à Louvain ou envoyé des reporters sur place pour vérifier; la vérification avait été éclatante:

l'affaire était inscrite pour le surlendemain samedi! Alors! on n'hésita plus! Jamais veuves ni orphelins ne furent soutenus avec une ardeur aussi épique. C'était à qui, dans la presse, soulignerait le petit esprit des plaignants et les droits impérissables de la fantaisie estudiantine!

Ce n'était pas tout. Dans l'éditorial, pour épouvanter les bourgeois, j'avais



dénoncé avec violence la manœuvre politique que cachait cette querelle. Qui était ce Torrès qui se moquait des Belges et de leur jargon? Un bolchevisant notoire! Et je chargeais avec furie le malheureux et brillant avocat de Paris:

Communiste millionnaire, prolétaire

en limousine, avocat de toutes les causes sanglantes, défenseur, protecteur et panégyriste de la fille Berton, quel intérêt a donc ce professionnel de la comédie judiciaire à amorcer chez nous une propagande personnelle?

Nous ne l'entendrons pas en séance publique, soit. Cela ne lui est pas permis. Seul, son délégué en Belgique pourra tenir le crachoir après demain; mais le fait que Torrès se soit mis en avant dans un procès d'une importance très restreinte, mais se plaidant à l'étranger, doit faire réfléchir. Qui a pu le décider à se charger de cette cause? Quels sont les véritables mobiles de cet acte tapageur? Nos hommes de gauche escomptent-ils lui édifier ainsi un tremplin en Belgique? Serait-ce l'orateur à résonance qu'on veut nous imposer en vue des élections prochaines? Toutes questions que les gens d'ordre ont le droit de se poser devant cette intervention inattendue et apparemment inexplicable.

Cet argument-là fut écrasant: M. Torrès

fut partout bafoué, accablé, dénoncé, vomé! Je lui en demande bien pardon!



Mais grâce à lui le public fut définitivement convaincu, par la voie des journaux, de l'importance de notre procès.

Et à Louvain, pendant que la police prenait des dispositions sévères pour éviter des bagarres le jour des débats, les étudiants, farceurs et farcés, parcouraient la ville en chantant: « A bas Torrès, il faut le pendre! »

Notre défenseur

Tout cela c'était très joli. Trop joli même car l'aventure nous avait conduit à un cul-de-sac. Tout le monde était sur les dents, allait s'amener le samedi au tribunal. Pour quoi voir? Pour ne rien voir! Personne n'allait représenter au prétoire les Dumas, et pour cause! Alors la farce était assez maigre. Il fallait encore compliquer l'affaire, amener au tribunal un représentant de la soi-disant partie adverse et défendre notre cause pied-à-pied.

Tandis qu'à Bruxelles des jeunes filles explorées se jetaient à genoux sur les dalles des églises afin d'obtenir du ciel une heureuse solution de nos difficultés,

nous recevions de tous côtés des exprès d'avocats qui offraient de nous défendre à l'œil. C'était bien. Il y avait mieux si on voulait rester sur le terrain de la farce: confier nos intérêts à un étudiant, un étudiant... en mines, qui n'était autre que Jean Carton de Wiart!

Une seule précaution était à prendre: savoir si l'huissier mis en cause assisterait aux plaidoiries. Si oui, alors pas question pour Jean Carton de fourrer son nez au tribunal; étant, aux yeux de l'huissier, le distingué M. Verbist, il eut été repéré à la minute!

Une visite s'imposait.

Jean débarqua solennellement. L'huissier fit de gentilles courbettes. On parla affaires.

— Alors, une lourde brute, ce du Bois? demanda Jean Carton.

— Mais pas tant que cela, cher Monsieur Verbist; au contraire, il a été assez aimable le secrétaire de l'Avant-Garde.

— Alors, on se retrouve samedi au tribunal?

— Hélas! non, cher Monsieur, je dois m'absenter...

Jean eut un rictus sous sa moustache: il était sauvé! Pas d'huissier au tribunal! Et il rentra tout fier bûcher sa plaidoirie.



Le plus joyeux c'est que le samedi l'huissier... vint!

Et comment?

Mais parce que le scrupuleux fonctionnaire avait cru bon d'envoyer quelques explications supplémentaires à Bruxelles au 114 de la rue Crespel, chez M. Verbist.

Ce document était revenu — pour des raisons somme toute assez explicables — avec la mention « onbekend »! Inconnu! Inconnu, M. Verbist?... Sans doute était-il en voyage?... L'huissier vint en conséquence demander la remise du procès.

Mais, tiens! Son M. Verbist est à la barre! Il se précipite sur lui: « Oh! cher M. Verbist, quel plaisir de... je... vous... »

— Comment, réplique l'autre... mais vous faites erreur, Monsieur; je suis Jean Carton de Wiart, défenseur de l'Avant-Garde.

Le pauvre huissier rougit, demanda très humblement pardon de sa méprise,

et tomba dans les bras d'un avocat qui se précipitait dans la mêlée en annonçant qu'il était lui, représentant à Louvain des Dumas.

Hein?... Ils avaient un avocat?... Mais oui. Et un de dimension, je vous assure!

L'avocat des Dumas

Il était impossible de faire jouer la comédie à un membre du Barreau: c'eut été trop grave. Le porte-parole des Dumas devait être sincère, une poire quoi! La poire fut... un député en vue, Maître Cleymans!

Nous le savions assez vantard et peu dégotté. A son intention un petit dossier fut établi, contenant la copie de la lettre de M^e Torrès, de l'assignation, puis les numéros de l'*Avant-Garde* où étaient soulignés, en rouge, les passages les plus significatifs de la *Barbe ensanglantée*. Il y avait, en outre, un mot du fameux représentant de M^e Torrès à Bruxelles, le sieur Verbist. Celui-ci an-

le voisinage. M. Cleymans, dans son



ivresse, multipliait les détails: de longue date M^e Torrès l'avait pressenti; à Paris, à son retour d'Italie, ils avaient mis tous deux la chose au point; un type, hein, ce Cleymans à qui un des plus grands avocats français témoignait son admiration!

nonçait à M. Cleymans qu'empêché en dernière minute de venir défendre au tribunal de Louvain les intérêts Dumas, il lui communiquait immédiatement les documents officiels et le pria de bien vouloir agir en place du grand maître du Barreau de Paris.

Un des nôtres sauta sur sa motocyclette, fila à Bruxelles et, de là, expédia le tout, par exprès, au député de Louvain.

Le tour avait 99 chances sur 100 de rater. Il suffisait que M^e Cleymans vérifiât l'adresse de M^e Torrès et tout était à l'eau. Heureusement pour la bonne humeur nationale, la victime en puissance prit, avec des pincettes, la dernière chance qui restait et se la fit monter en épingle de cravate!

Car en recevant le dossier, notre député avait été rempli d'une fierté immense! Il sauta, de bonheur, au cou de sa femme! La nouvelle se répandit comme une traînée de poudre, dans tout

Il régala tous ses électeurs au café. Il allait hisser le drapeau à sa fenêtre, espérant bien être imité par les voisins, lorsqu'un de ses collègues au Parlement s'amena et lui fit remarquer qu'en affichant ses bonnes relations avec un homme d'extrême-gauche, lui catholique, avec un Français, lui flamand, il ferait plus de tort que de bien à son avenir



politique. M. Cleymans était désolé, il ne voulait pas lâcher le morceau. Finalement, il transigea et accepta de con-

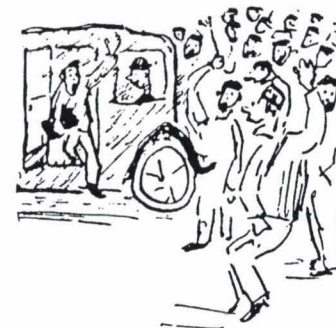
fier la cause à son premier stagiaire, gardant ainsi la gloire d'avoir été choisi sans néanmoins trop se compromettre!

Le jour de gloire

Après une inoubliable veillée d'armes, de réconfortantes libations et quelques heures de sommeil énérvé, nous nous retrouvions à l'aube sur les pavés de Louvain. Un drame avait failli avoir lieu, la *Nation Belge* ayant fait interviewer... M^e Torrès par un de ses correspondants de Paris: heureusement, elle eut le bon esprit de ne point nous brûler! Malgré une pluie diluvienne, expressément commandée par la police, les étudiants piétinaient devant le 96 de la rue Marie-Thérèse, une heure déjà avant l'ouverture de la salle de Justice de Paix. Les avocats s'y amenaient nombreux, salués par le chant universitaire « A Bas les Boules » et par d'autres refrains assez peu flatteurs pour les

chauves, les obèses, ou plus exactement, les bourgeois!

8 h. 55: un taxi s'arrête imposant, haut sur pattes et enrhumé, d'où débarquent les rédacteurs de l'*Avant-Garde*; acclamations! Ça y est!



Toute la salle d'audience et les couloirs sont tapissés en noir et argent. — Service mortuaire? — Non! — Simplement, au garde-à-vous et pas du tout plaisante, la maréchaussée de la ville.

Quelques centaines de camarades veulent à tout prix se faufiler dans la salle microscopique et embuée où on liquide des affaires... capitales: Menneke tegen Geerezat, Van Veldeke tegen Hondendief, etc... Sans coupe-file, inutile de vouloir entrer! Seuls les journalistes accourus de Bruxelles et de province peuvent s'asseoir sur de mauvais bancs. Les étudiants sont maintenus par la police dans les couloirs. C'est un chahut monstre.

Et quoi! ce tribunal en grande tenue va-t-il donc juger vraiment le cas *Avant-Garde*? Notre Secrétaire de Rédaction Robert du Bois tremble sur le banc d'infamie! Le stagiaire du député Cleymans, M^e Kestens, est à son poste, ferme et très pâle. Le président du Tribunal, M. Veldkamp, vient de lui donner

la parole; il s'exclame en un français digne d'Anatole France:



Je clois, Monsieur le juge, que c'est une affaire unique poul votle plétoile

et que jamais il n'a connu une telle foule.

La couestion est cependant bien simple. Un petit journal étudiant a-t-il le droit de plendre le nom d'un des plus glands romanciers français. Je dois avant tout vous dire que je clois qu'on veut faile dévier le débat. Je clains, d'aplès ce que j'ai lu dans « l'Avant-Garde » au jujet des opinionns de M^e Tollès qu'on veut faile dévier la question sul le tellain politique.

Lui, restait sur le terrain littéraire, il chantait la gloire des Dumas, père, fils et petit-fils. Il étalait la médiocrité incrottable des rédacteurs du journal incriminé. Sa voix frémissait devant l'insulte faite à un mort glorieux.

De temps en temps, pour symboliser la colère, un remous violent apportait, non la plainte des Dumas dérangés dans leur repos éternel, mais les cris des centaines d'étudiants parqués par les flics dans les vestibules.

Trahissant soudain les intérêts Dumas,

mit à huitaine la proclamation d'un acquittement qui ne faisait plus de doute. On sortit dans la bousculade et dans le



vacarme. Un grand cortège réunît enfin tous les manifestants qui n'avaient pu assister à ces débats homériques! En lançant à plein gosier les chants de Lou-

Jean Carton de Wiart se leva pour la riposte: avec un esprit funambulesque et un imperturbable sérieux, il démontra par $a + b$ qu'il n'y avait eu ni préjudice moral, ni préjudice matériel, ni faute, qu'au contraire l'Avant-Garde avait rendu à la cause de Dumas un service insigne:

A-t-on donc oublié, conclut-il, cette phrase célèbre de Dumas qui assistant à la première d'une de ses pièces qui faisait long-feu s'écria: « Je l'ai signée sans l'avoir lue »? Elle était l'œuvre de ce qu'en jargon littéraire on appelle un nègre. De quel droit nous reproche-t-on de faire gratuitement après sa mort ce qu'il payait de son vivant?

La salle étalait un moutonnement rigolo de dos en plein-cintre et le public avait le nez presque à ras du sol tant il se tordait!

Seuls des gémissements joyeux et étouffés scandaient le discours de l'avocat d'occasion!

Pour éviter des incidents, le juge re-

vain et en hurlant « A bas Torrès », les étudiants firent le tour de toutes les pédagogies et amphithéâtres, à la grande terreur des professeurs attardés!

Il ne fallait plus perdre une minute. La presse lançait partout les comptes rendus des débats et certains y laissaient percer une pointe ironique! Des indiscretions étaient inévitables. Le temps était venu de passer aux révélations: dix mille exemplaires de l'Avant-Garde se chargèrent de les porter dans le pays.

La farce obtint un succès étourdissant: en quelques jours cent cinquante coupures de journaux de Belgique et de l'étranger nous en apportèrent les joyeux témoignages. Six mois après, il nous en arrivait encore de Tokio! Les compliments les plus charmants venaient des victimes, tels ceux du chroniqueur de la grave *Indépendance Belge*, un excellent homme d'un cubage imposant, qui avait gratté, galopé, transpiré durant une matinée entière à Louvain et qui,

stupéfait et dégoulinant de sueur, écrivit, sitôt remis de ses émotions:

Ceux qui font rire leur prochain, ceux qui réussissent à dérider nos contemporains en cette triste époque de vie chère, d'inquisition fiscale et de spleen général, ont droit à la reconnaissance publique bien plus que les graves, austères, embêtants personnages que l'on se plaît à trop glorifier.

Un avocat flamingant a marché, un tribunal a marché, un huissier également, bref, toute la machinerie judiciaire, mise en branle, est intervenue dans cette affaire où il n'y avait pas plus de plaignant que de défenseur. Et pour couronner tout cela, nous, chroniqueur judiciaire, avons marché aussi.

Des plaisanteries de ce genre continuent la bonne tradition des « zwanzes » si cultivées jadis en notre heureux pays et que tant d'événements douloureux avaient fait quelque peu oublier.

Un peuple qui rit oublie ses misères, et, même si nous sommes du côté des

farçés, ayons l'intelligence de rire les premiers.

Le plus intelligent de tous fut le juge qui ne se fâcha point. L'huissier reçut dans sa boîte aux lettres un bon billet pour le dédommager de ses débours. M. le député Cleymans, malgré une sérieuse jaunisse, entra de plein pied dans la légende. M^e Torrès nous envoya de Paris une tartine, authentique cette fois, et très fraternelle. Quant au Gouvernement, il fut satisfait, puisque, dans l'aventure, il avait gagné 2 fr. 50 en timbres fiscaux!



VARIATION SUR UN MEME THEME

L'EPITAPHE DE VILLON

Frères humains qui après nous vivez,
N'ayez les coeurs contre nous endurcis,
Car se pitié de nous pauvres avez,
Dieu en aura plus tôt de vous mercis.
Vous nous voyez ci attachés, cinq, six :
Quand de la chair que trop avons nourrie,
Elle est piéça dévorée et pourrie,
Et nous, les os, devenons cendre et poudre.
De notre mal personne ne s'en rie ;
Mais priez Dieu que tous nous veuille absoudre !

Se frères vous clamons, pas n'en devez
Avoir dédain, quoique fûmes occis
Par justice. Toutefois, vous savez
Que tous les hommes n'ont pas bon sens rassis;
Excusez-nous, puisque somme transis,
Envers le fils de la Vierge Marie,
Que sa grâce ne soit pour nous tarie,
Nous préservant de l'infemale fouldre.
Nous sommes morts, âme ne nous harie,
Mais priez Dieu que tous nous veuille absoudre !

La pluie nous a débués et lavés,
Et le soleil desséchés et noircis;
Pies, corbeaux nous ont les yeux cavés,
Et arraché la barbe et les sourcils.
Jamais nul temps nous ne sommes assis;
Puis çà, puis là, comme le vent varie,
A son plaisir sans cesser nous charrie,
Plus becquetés d'oiseaux que dés à coudre.
Ne soyez donc de notre confrérie;
Mais priez Dieu que tous nous veuille absoudre !

Prince Jésus, qui sur tous a maitrie,
Garde qu'Enfer n'ait de nous seigneurie :
A lui n'ayons que faire ne que soudre.
Hommes, ici n'a point de moquerie;
Mais priez Dieu que tous nous veuille absoudre !

BALLADE DU SPERMATOZOÏDE

extrait du Fruits Défendus, C.S. ULB vers 1925.

Elégant comme céladon,
La tête grosse mais non vide,
J'avance mon espadon
Où mon obscur instinct me guide.
Doucereux comme un moinillon,
Concupiscent comme un Mormon,
Je vais par monts, vallons et rides.
Agent de repopulation;
Je suis le spermatozoïde !

Je nage en les vagins profonds,
Me dirigeant vers l'Atlantide,
Q'est l'ovule à maturation
A travers des chemins arides,
Toujours ardent, jamais timide,
Narguant éponge, injection,
Je ne connais ni frein, ni bride
Devans la sphère d'attraction.
Je suis le spermatozoïde !

Arrivé à destination,
Me sentant vaillant et avide,
L'ovule tombe en pamoison,
D'un coup de mon flagel solide,
Vlan ! Je lui entre dans le bide
De par son foramen mignon,
Nos noyaux entrent en fusion
Et dès ce moment là je cuide
Avoir perpétué mon nom.
Je suis le spermatozoïde !

Vierge dont le coeur frois se fond
Lorsque t'accole un beau garçon
Tes beaux yeux deviendront humides
Quand tu sentiras mon action
Je suis le spermatozoïde !

**Epitaphe en forme de ballade que fait un vieux po
en adresse à bleus jeunes et pâles et plus confits
que nonne en Carême. Almanach des étudiants, ULG, 1940**

Frères humains qui après nous vivez,
Ayez comme nous reins et foie durciz
Car si l'exemple des vieux polis suivez
Nous en aurons plustost de vous merciz.
Vous nous voyez cy cuités, cinq, six :
Quant à la bière que trop avons engloutie
Elle est déjà rejetée et surie !
Et nous toujours ingurgitons brocs et fouldres.
Qu'emplis soient vos ventres comme des outres !

Se vous clamons, Bleus, pas n'en devez
Avoir desdaing, quoyque fumes occis
Par bière velue. Toustefois, vous sçavez
Que les bourgeois n'ont pas bon sens assis;
Intercédez donc de cuer rassis,
Envers les grands patrons de brasseries,
Que leur grâce ne soit pour nous tarie,
Nous préservant de manquer de brocs et fouldres.
Nous sommes bitus, voyez nos faces palies,
Qu'emplis soient vos ventres comme des outres !

La bière nous a débuez et lavez,
Et doux whisky dessechez et noirciz,
Flics méchants nous ont les yeux cavez,
Et arrachez poils folatres et sourcilz.
Et folles fillettes nous reçoivent en leur giron assis;
Puis çà, puis là comme le vent varie
A son plaisir sans cesser nous charie,
Et toujours voulons brocs bien pleins et fouldres !
Bleus bénins, soyez donc de nostre confrairie,
Qu'emplis soient vos ventres comme des outres !

Prince étudiant qui sur toute seigneurie,
Garde que les flics n'ayent de nous la maitrie,
Car ennemis sont des verres petits comme dez à coudre !
Bleus, debout et à fond videz sans mocquerie,
Qu'emplis soient vos ventres comme des outres !



LA VIE DE RAOUL MARCEL

ALORS QUE RAOUL N'ÉTAIT ENCORE QU'UN SPERMATOZOÏDE DANS LE TESTICULE DROIT DE SON PÈRE, CELUI-CI RENTRA BOURRE...



GNÉE... DOG-HIC... DOGGY?

...SON PÈRE AVAIT LA SALE MANIÈRE DE SODOMISER LE CHIEN CHAQUE FOIS QU'IL AVAIT BU MAIS CE SOIR LÀ, IL CONFONDIIT LE CHIEN AVEC SA FEMME...



FUCK FUCK!

... ET AYANT VISÉ UN TROU TROP BAS, RAOUL NAQUIT NEUF MOIS PLUS TARD...



...RAOUL AVAIT HÉRITÉ DE LA SALE GEULE DE SON PÈRE ET DU Q.I. DE MOUCHE DE SA MÈRE, ET SES PARENTS N'EN ÉTAIENT PAS TRÈS FIER...



... LORSQU'IL EUT L'ÂGE D'ALLER A L'ÉCOLE, RAOUL NE ... COMPRIT PAS LE SENS DE L'AMITIÉ ...



...MALGRÉ SES QUALITÉS DE LÈCHE CUL RAOUL NE PARVANT JAMAIS À RÉUSSIR À L'ÉCOLE ET DOVINT VITE LA TÊTE DE TURC...



...ADOLESCENT IL PRIT CONSCIENCE, QU'IL N'AVAIT AUCUNE AMBITION, QU'IL N'AVAIT JAMAIS EU D'AMIS ET QU'IL ÉTAIT ALCOOLIQUE, ALORS IL DECIDA DE S'ENGAGER À L'ARMÉE, MAIS ILS LE TROUVAIENT TROP CON!



... BIEN PLUS TARD, ON NE SAIT COMMENT, RAOUL FINIT PAR SE MARIER, AVEC UNE FEMME TRÈS GENTILLE. MAIS, IL NE L'AIMAIT PAS, CAR ELLE LUI RAPPELLAIT SA MÈRE ...



RAOUL CHÉRI
LES FRITES SONT
PRÊTES!

VA TE FAIRE
ENCULER AVEC TES
FRITES! JE REGARDE
LE FOOT!

... ALORS QUAND IL NE REGARDE PAS LA TÉLÉ, RAOUL VA AU CAFÉ POUR DÉCONNER AVEC SON SEUL AMI RAYMOND, QUI EST PARACOMMANDO ...



REGARDE
RAYMOND UN
BOUGNOULE QUI BOÏT
UNE BLANCHE HA HA

HU! HU!
T'ES CON
RAOUL
HU! HU! HU!

... ET QUAND IL RENTRE DU CAFÉ, IL ENGEULE SON FILS CAR IL N'A JAMAIS PENSÉ A ACHETER UN CHIEN ...



JE T'AI DÉJÀ D'CENT
FOIS D'ARRÊTER DE LIRE
DES BANDES DESSINÉES
ÇA REND DÉBILE!



VENONS PAR JE SAIS QUE TU
DIS ÇA PARCE QUE TU N'AS
JAMAIS SU LIRE ET QUE
T'ES TROP BOURRÉ POUR
COMPRENDRE LES IMAGES.

... PARFOIS RAOUL SE DEMANDE SI SON FILS N'EST PAS PLUS MALIN QUE LUI ET ÇA L'ÉNERVE ...



JACQUELINE, ÇA
TE DIRAIT PAS
D'ACHETER UN CHIEN?

... JE SAIS VOUS COMMENCEZ A TROUVER QUE LA VIE DE RAOUL EST SORDIDE... POURTANT NE SOYEZ PAS TRISTE, RAOUL A UN TRAVAIL DONT IL EST FIER ...



TIRLI TITIT
TIRLI TITIT

CHIC C'EST
L'HEURE D'ALLER
AU BOULOT!

... RAOUL EST FLIC!!



ADRESSES

Chaque association est gentiment invitée à faire parvenir un fichier complet de ses membres au Secrétaire et ce dans les plus brefs délais. Un grand merci à ceux qui ce sont déjà acquitté de cette tâche : ASBO, le Phileas, l'ANLO, le LSO, l'OBA, la Gé Catholica, la Vla-Vla et le KMKS. En attendant des nouvelles des autres, voici quelques adresses...

OSC

Grand-Maitre	Christophe Colin	rue P.J. Redouté, 1/112	1348 LLN	095/52.21.99
Chancelier	Jean-Charles Carrette	Vanbenedenstraat, 14/3	3000 Leuven	016/23.56.93
Secrétaire	Benoît Poncin <i>Bacchus</i>	rue Haute, 53	1348 LLN	010/45.03.64
Trésorier	Thomas Gigounon <i>Gigou</i>	rue des Dominicaines, 30	5002 Saint-Servais	

Gé

Président	Stas de Richelle Bruno <i>Ex-Stasi</i>	Voskenslaan, 135	9000 Gent	075/25.94.71
Secrétaire	Braeckman Damien <i>Fish-Stick</i>	Visserij, 155	9000 Gent	09/223.73.15

KMKS

Président ?	De Paepe Bruno	Hertoginstraat, 22	2028 Antwerpen	03/232.46.09
Chancelier	Tricot Benoit	Mechelsestraat, 88	3000 Leuven	

VLA-VLA

Président	Geerinkx Diederick	avenue des Rogations, 28	1200 Bruxelles	075/97.46.87
Secrétaire	Azer-Nessim Karim	rue du Vieux Château, 27	1457 Walhain	010/65.79.37

KASK

Vulcania

Président	Pulinckx Laurent	c/o Leclercq bd. Van Haelen, 171	1190 Bruxelles	075/51.29.47
	Ecarn	rue du Tir, 14	1060 Bruxelles	

CICHEC

Ichec boulevard Brand Whitlock, 2 1150 Bruxelles

MOINES

Père Abbé	Desaive Carl	avenue des Champs, 141	1040 Bruxelles	075/83.98.38
Père Prieur	de Potesta de Waleffe Réginald	rue des Wallons, 66/209	1348 LLN	

St Michel

Président	Duponcheel Pierre	rue Fritz Toussaint	1050 Bruxelles	02/649.83.40
Chancelier	Chevalier Stéphane	chaussée de Lasne, 47	1330 Rixensart	02/653.20.06

VILLON

Grand-Maitre	Jacques Koot	avenue Brugmann, 513	1180 Bruxelles	
--------------	--------------	----------------------	----------------	--

ANLO

Grand-Maitre	Sébastien Chalmagne	rue du Castinia, 1/001	1348 LLN	010/45/86.49
Chancellerie	Bertrand Thibaut <i>Gontran</i>	clos des Gilles, 12	1348 LLN	010/45.75.74

PHILEAS

Grand-Maitre	Buchau Sébastien	Grand Rue, 25/114	1348 LLN	075/69.10.78
Chancelier	Longueville Vincent	route de Rixensart, 71	1300 Limal	010/41.72.18

OAC

Substitut	Bastin Gaetan	rue des Wallons, 70/310	1348 LLN	010/45.51.37
-----------	---------------	-------------------------	----------	--------------

ASBO

Grand-Maitre	Bombaerts Johann	rue des Wallons, 70/310	1348 LLN	010/45.51.37
	Asbo	BP 33	1348 LLN	

LSO

Grand-Maitre	Dewael Yannick <i>Fifi</i>	rue du Champ Binette, 7	1380 Lasne	02/633.37.76
Chancelier	Dessy Vincent		1495 Mellery	

OBA

Grand-Maitre	Gigouon Thomas	rue des Dominicains, 30	5002 Saint-Servais	
Archiviste	Haesevoets Cédric	rue des Blancs Chevaux, 20	1348 LLN	

FEDE

Président	Pitou	ruelle Dédale, 1a/201	1348 LLN	
-----------	-------	-----------------------	----------	--

St Aubain

Grand-Maitre	Echment Nicolas	rue du Hêtre, 19	4000 Liège	
Chancelier	Derasse J.C.	rue Emile Cuvelier, 29	5000 Namur	

OGS

Grand Séminaire		rue des Prémontrés, 40	4000 Liège	04/223.12.21
-----------------	--	------------------------	------------	--------------

TORE

Grand-Maitre	André Eric	rue Boileau, 31	4031 Angleur	04/343.97.78
Gd.-Chancelier	Kinet Laurent	rue Bodson, 110	4030 Liège	

Emeraude

Président	Collard Stéphane <i>Obélix</i>	rue O. Troupin	4130 Esneux	04/380.33.18
-----------	--------------------------------	----------------	-------------	--------------

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'OSC fut crée en 1895 dans le giron de la Société Général Bruxelloise des Etudiants Catholiques. Et la première version de la médaille comportait donc logiquement sur le pourtour du centre les lettres S.G.B.E.C. A remarquer également que la gravure de la calotte était alors nettement mieux réussie.

